

ANIMAUX

« Trop d'expérimentations inutiles »

Les défenseurs du bien-être animal pointent les incohérences belges en matière d'expérimentations scientifiques.

● Alan MARCHAL

Près de 300 000 souris, 63 094 lapins, 35 292 volailles, 17 471 rats, 5 285 cochons, 538 brebis, 1 302 chiens, 227 chats... Au total, ce sont 493 982 animaux qui ont été utilisés dans les laboratoires scientifiques belges en 2019. Un chiffre en baisse – 556 271 animaux avaient été sacrifiés en 2018 – qui reste malgré tout beaucoup trop important pour les activistes du bien-être animal.

« Les autorités belges et européennes ont beau avoir récemment pris des mesures pour limiter et diminuer les expériences animales, rien ne change vraiment dans les faits, estime Solange T'Kint, administratrice de l'ASBL S.E.A. (Suppression des expériences sur l'animal) qui milite pour la suppression totale de ces tests. Les laboratoires ont encore trop de pouvoir. »

Dans le viseur des défenseurs du bien-être animal, « de nombreuses incohérences » comme le fait, par exemple, que ce sont les laboratoires eux-mêmes qui composent la com-



En Belgique, ce sont les souris qui sont le plus souvent utilisées pour les tests scientifiques.

HYUNGKEUN - stockadobe.com

mission d'éthique wallonne qui évalue et autorise les expérimentations animales.

« Sur les sept membres de ce comité, cinq (*) font partie du laboratoire d'expérimentation ou sont désignées par celui-ci, fulmine Solange T'Kint. Elles sont donc à la fois juge et partie. »

De même que ce sont les chercheurs eux-mêmes qui apprécient la sévérité des souffrances administrées aux animaux – « Là encore, on leur laisse le champ libre » – ou qu'il y ait trop peu d'inspecteurs-vétérinaires pour contrôler les labos, l'ASBL S.E.A. regrette que plus de 45 % des tests réalisés en 2019 (222 946 bêtes) concernent la recherche fondamentale « dont le but est uniquement d'assouvir une pure cu-

« Les contrôles dans les labos sont inefficaces car ils sont annoncés et trop peu nombreux. »

riosité scientifique ». « Et ce chiffre est d'autant plus inquiétant que, d'après une étude phare publiée en 2003, taux d'applications cliniques issu de la recherche fondamentale s'avère être d'environ 0,004 % », révèle André Ménache, vétérinaire et membre du colloque Walcopa dont l'objectif est de promouvoir des alternatives aux expériences animales.

Dans un pays qui, selon un rapport de la Commission

européenne, fait partie des États membres de l'UE où sont effectuées le plus grand nombre d'expériences douloureuses, les défenseurs du bien-être animal lancent donc un appel aux politiques afin qu'ils soutiennent et financent des alternatives modernes.

Histoire que le nombre d'expérimentations animales dans les laboratoires du Royaume diminue ostensiblement dans les prochaines années. ■

► (*) Deux expérimentateurs, un membre de la structure chargée du bien-être des animaux, un médecin vétérinaire et un agent du service qualifié en médecine des animaux.

Alternatives et volontés

Parce qu'il est convaincu que les expérimentations animales ont peu de sens – « selon la haute autorité de sécurité sanitaire américaine, 9 médicaments sur 10 approuvés après avoir été testés sur les animaux vont échouer sur les hommes » – André Ménache, membre du colloque Walcopa, promeut des alternatives scientifiques.

« Que ce soit la modélisation cellulaire, l'expérimentation "in vitro" ou encore la simulation informatique, il existe de nombreuses nouvelles technologies qui peuvent réduire nettement le nombre d'expérimentations animales, assure le vétérinaire. Mais tout est une question de volonté, à la fois scientifique et politique. La crise du Covid le prouve : les acteurs peuvent accélérer les procédés habituels, et fournir un vaccin en un temps record, quand ils n'en ont pas le choix. Pourquoi ne serait-ce pas la même chose avec les expérimentations animales ? » ■

Saisie de 11,5 tonnes de cocaïne : un record

STUPÉFIANTS ♦ La douane et la police judiciaire fédérale du Limbourg et d'Anvers ont mis la main sur 11,5 tonnes de cocaïne pure dans le port anversois, a indiqué jeudi le parquet fédéral. La saisie est intervenue dans le cadre du démantèlement d'une organisation criminelle, active dans le trafic du stupéfiant entre l'Amérique latine et la Belgique. Il s'agit de la plus importante saisie au monde de cocaïne provenant d'Outre-mer. Les conteneurs chargés de cocaïne ont été transportés par

bateau jusqu'à Zeebrugge, puis transbordés sur une péniche en direction du port d'Anvers en vue d'atteindre pour destination finale une entreprise située juste de l'autre côté de la frontière néerlandaise. Le mardi 27 octobre, cinq conteneurs de ferraille en provenance de Guyana (pays situé entre le Venezuela et le Suriname) ont été soumis à une inspection approfondie. Un conteneur en acier était inséré à l'intérieur d'un autre maritime afin de dissimuler les 11 500 kg de cocaïne pure.

PENSIONS

35 972 rachats de périodes d'études

Près de 36 000 Belges ont demandé le rachat de leurs périodes d'études auprès du Service fédéral des pensions jusqu'en septembre de cette année. Cela concerne 16 257 salariés du secteur privé et 19 705 fonctionnaires, soit 35 972 personnes au total. Il s'agit des chiffres les plus récents, ceux d'octobre n'ayant pas encore été consolidés. Qui-conque souhaite augmenter sa pension ne doit plus tarder. Le régime favorable expirera à la fin du mois de no-

vembre.

Parmi les salariés, 10 279 Flamands et 5 978 francophones ont demandé le rachat de leurs périodes d'études, contre 12 975 Flamands et 6 730 francophones parmi les fonctionnaires.

Comment fonctionne le rachat ? Pour chaque année d'études supérieures réussie, il est possible de payer 1 560,60 euros par période de 12 mois à l'État. Chaque période rachetée augmente le montant brut de la pension. Le montant investi est

par ailleurs déductible des impôts.

Toute personne peut calculer le montant nécessaire au rachat de ses périodes d'étude et voir ce que ce rachat lui rapportera sur le site mypension.be.

Le Service fédéral des pensions ne dispose pas de chiffres sur les travailleurs indépendants, mais pour connaître les possibilités qui s'offrent à eux, ils peuvent consulter le site www.inasti.be/fr/faq/mes-etudes-sont-elles-prises-en-compte-pour-ma-pension. ■